

## CLIIINK, le tri récompensé

Le dispositif qui vous fait gagner de l'argent en triant vos déchets en verre

La Communauté de Communes de La Save au Touch écrit une nouvelle histoire, celle d'un territoire dynamique, solidaire, aux atouts complémentaires, entre la métropole toulousaine et le Gers. Elle est résolument tournée vers un avenir durable, pour les générations futures.

Inscrite dans le cadre de son plan stratégique de gestion des déchets, la Communauté de Communes de La Save au Touch s'engage à l'amélioration des performances de tri afin de faire de notre territoire un territoire éco-responsable. L'année 2021 marquera cette volonté en modernisant le service de collecte du verre et la mise en place du dispositif d'incitation au tri des déchets verre Cliiink sur notre territoire.

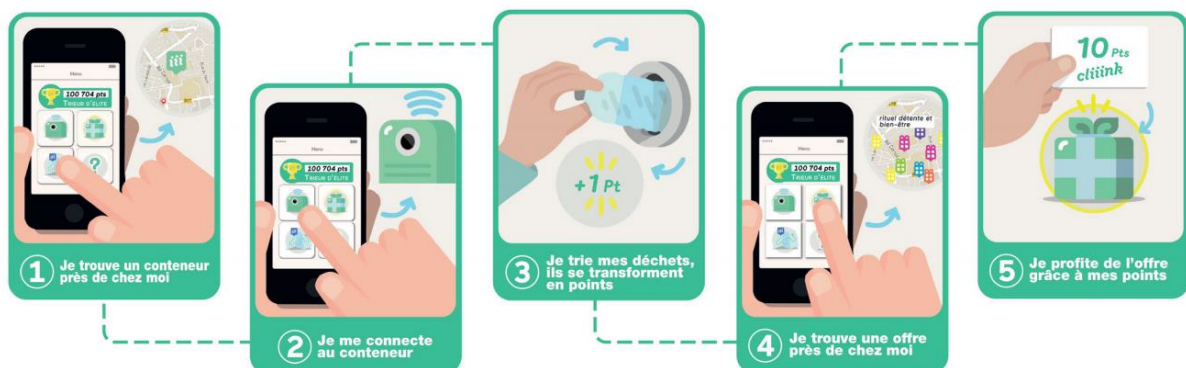
### Cliiink, qu'est-ce que c'est ?

Un programme qui récompense le tri et l'apport volontaire des déchets en verre. En pratique, un dispositif installé sur les bornes d'apport volontaire comptabilise le verre déposé et rétribue l'utilisateur avec des points. Ces points sont ensuite utilisables chez les commerçants locaux partenaires. L'application mobile et le site internet [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com) vous permettent de localiser à la fois les bornes d'apport volontaire et les commerçants partenaires. Le comptage du verre déposé pourra se faire de deux manières :

- via l'application mobile Cliiink téléchargeable gratuitement
- via une carte magnétique mise à disposition en mairie pour les usagers n'ayant pas de smartphone.

Ce dispositif est issu d'une collaboration avec le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives (CEA) et l'École des Mines de Saint-Étienne. Il est porté par une start-Up française labellisée French Tech, Terradona. Les dispositifs sont conçus, fabriqués et assemblés en France en privilégiant les circuits courts.

L'application mobile et le site internet [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com) vous permettent de localiser à la fois les bornes d'apport volontaire et les commerçants partenaires.



## Une première en Haute-Garonne

Résolument tourné vers la protection de l'environnement, ce projet porté par Mme Couttenier, Vice-présidente de la CCST en charge de l'environnement et de la propreté, incarne l'ambition de la CCST à mettre en œuvre des solutions visant à développer le recyclage et à réduire les déchets. La Communauté de Communes sera la première en Haute-Garonne à proposer cette technologie connectée pour une ville intelligente et respectueuse de l'environnement au service de ses concitoyens.

## Deux communes pilotent ce projet

Dans une approche solidaire, les communes de Lévignac et de Léguevin sont volontaires pour porter ce projet commun. Les habitants et commerçants de ces deux communes bénéficieront du programme Cliiink dès le 9 juillet, jour de la mise en place des systèmes sur les 27 bornes d'apport volontaire du verre que compte les communes.

## Le calendrier à venir

- Dès aujourd'hui : Application Cliiink téléchargeable sur smartphone
- Du 14 Juin au 02 Juillet : Un animateur Cliiink prendra contact avec les commerçants locaux afin de les intégrer au programme de partenariat. Sans contact de la part de l'animateur, les commerçants sont invités à se rapprocher du service Développement économique de la CCST : [deveco@save-touch.org](mailto:deveco@save-touch.org)
- À partir du 28 Juin : Mise à disposition des cartes magnétiques en mairie
- Du 05 au 9 Juillet : Installation des dispositifs sur les colonnes d'apport volontaire du verre
- À partir du 9 Juillet : Dispositifs Cliiink en fonctionnement

## Une solution innovante inscrite dans un principe d'économie circulaire

En incitant au tri des déchets verre, le programme Cliiink enclenche un cercle vertueux centré sur l'utilisateur. De prime abord, celui-ci reçoit une récompense immédiate, en points, qu'il va ensuite partager auprès de ses commerçants locaux. Sensibilisé par la démarche, chacun pourra s'engager dans cette action au service d'une ville plus propre en évitant les dépôts de verre à côté des colonnes et créer une nouvelle ressource issue de ces déchets correctement triés, et dès lors revalorisable.



#### **Des bénéfices environnementaux :**

- Le système incite à suivre les consignes de tri du verre. Ce qui entraîne une augmentation de la quantité de verre collecté et recyclé, de l'ordre de 20% des tonnages de verre pour atteindre la performance de 30kg/hab/an.
- La réduction des quantités d'ordures ménagères incinérées.
- La préservation des ressources naturelles (sable, calcaire, énergie) et l'utilisation du verre recyclé pour fabriquer de nouvelles bouteilles (en 2018, les 5 406 tonnes de verre triées ont permis la fabrication de 12 millions de nouvelles bouteilles).

#### **Des bénéfices sociétaux :**

- Une augmentation du pouvoir d'achat des utilisateurs et/ou des dons aux associations
- Une sensibilisation de la population et une cohésion sociale renforcée à travers différentes actions et challenges, notamment auprès des scolaires.

#### **Des bénéfices économiques :**

- La promotion et le développement du commerce de proximité, ciblé par les offres commerciales de la plateforme Cliiink

### Des bénéfices territoriaux :

- Une ville plus propre avec la fin des dépôts de verre au pied des colonnes équipées.
- Le renforcement de la position de la Communauté de Communes de La Save au Touch comme territoire d'innovation en étant la première structure de Haute-Garonne à déployer cette technologie.
- Une diminution des coûts de traitement dû à une meilleure qualité du tri
- Un monitoring en temps réel des taux de remplissage et de la qualité des dépôts en colonne.

### Comment ça marche concrètement ?

Deux méthodes simples sont disponibles :

#### Via l'application mobile Cliiink.

L'utilisateur crée un compte, repère une borne d'apport volontaire via la carte interactive disponible dans l'application. Une fois devant la borne, il se connecte à la borne choisie via le bluetooth du dispositif cliiink et de son smartphone puis peut commencer à déposer ses déchets en verre. Le dispositif comptabilise le verre déposé et crédite le nombre de points correspondant sur le compte de l'utilisateur.



#### Via une carte magnétique.

L'utilisateur récupère une carte magnétique auprès de la mairie de sa commune. Il crée un compte sur le site internet [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com) et enregistre son numéro de carte. Sur le site, il peut localiser une borne d'apport volontaire via une carte interactive. Une fois devant la borne, il présente sa carte magnétique à l'endroit indiqué, un voyant bleu apparaît. L'utilisateur peut à présent déposer ses déchets en verre. Le dispositif comptabilise le verre déposé et crédite le nombre de points correspondant sur le compte de l'utilisateur.

**Avec la carte**





Je récupère ma carte à la mairie.  
Sur [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com) :  
→ je m'inscris  
→ je renseigne mes infos et le numéro de ma carte Cliiink.



Je présente ma carte sur l'emplacement indiqué :  
→ **Un voyant bleu apparaît** : je suis connecté.



**Chaque dépôt = 1 point**  
→ **Un voyant vert apparaît** : pour chaque dépôt comptabilisé.



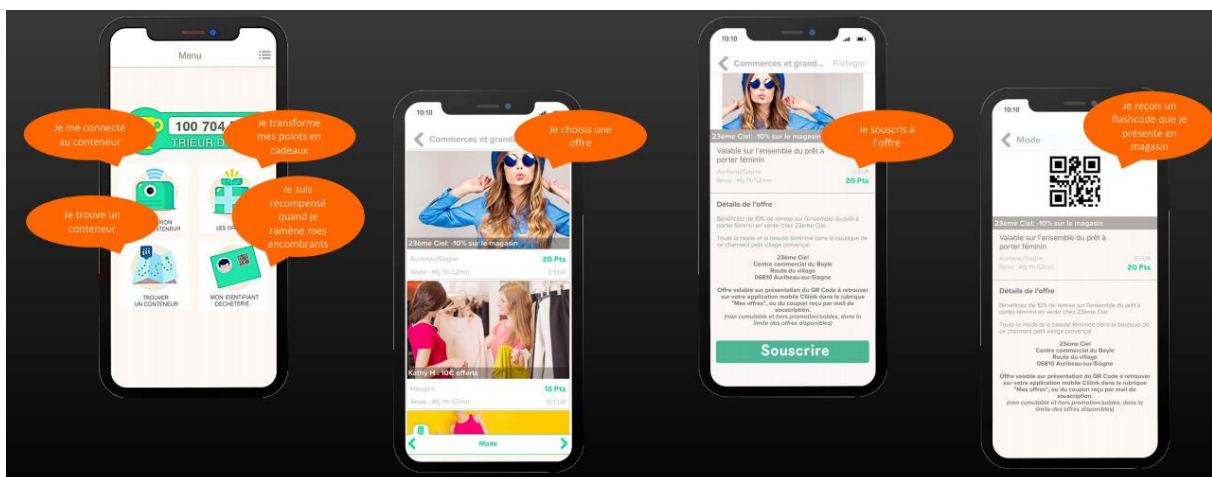
Je présente à nouveau ma carte sur l'emplacement :  
→ **Un voyant violet apparaît** : je suis déconnecté !  
→ Mes points seront crédités dans les 24H à 48H.

**Cliiink vous remercie pour votre geste éco-citoyen.**

Un problème ? Envoyez un e-mail à : [contact@cliiink.com](mailto:contact@cliiink.com)

### Comment utiliser ses points ?

Les utilisateurs peuvent retrouver les commerçants partenaires et leurs offres promotionnelles sur le site internet [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com), sur l'appli Cliiink ou, grâce au sticker présent sur la devanture des commerces. L'utilisateur peut ensuite souscrire à l'offre de son choix sur l'application ou le site, puis présenter au commerçant le coupon reçu par mail pour bénéficier de son offre.



Je me connecte au contenu

Je trouve un contenu

Je transforme mes points en cadeaux

Je suis récompensé quand je ramène mes encombrants

Je choisis une offre

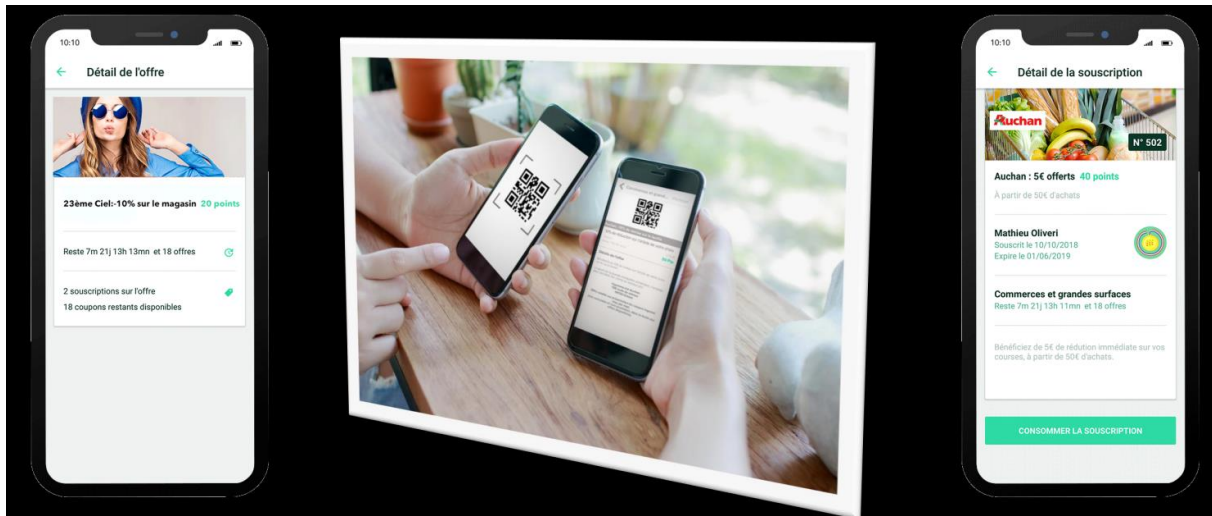
Je souscris à l'offre

Je reçois un flashcode que je présente en magasin



## Pour les commerçants :

Une interface dédiée pour la création d'offre, le suivi et le scan des profils usagers.



## Cliiink en chiffres\* c'est :

<b>20%</b> d'augmentation du tri sur les territoires équipés	<b>45%</b> des commerçants engagés impactés dès le premier mois	<b>4</b> Tonnes de verre trié supplémentaire par colonne / an	<b>5</b> Kg de verre supplémentaire par habitant et par an
--	---	---	---

\*Source Cliiink

Document Cliiink : 45% des commerçants engagés impactés dès le premier mois. - 1 tonne de verre trié c'est 600 litres d'eau, 700 kg de sable économisés et 500kg d'émission de CO2 en moins grâce à Cliiink®.

20% d'augmentation du tri sur les territoires équipés par Cliiink®

Pour plus d'informations : [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com)